

Description

Gyroled® Classe 2



AVANTAGES :

- Feu de signalisation Homologué R65 Classe 2 (mode tournant et à éclats),
- Amélioration de la sécurité par un renforcement de la puissance lumineuse,
- Puissance lumineuse : de 200 candelas sur 360°,
- Technologie à diodes électroluminescentes (LED),
- Economie d'énergie : consommation réduite,
- Utilisation possible avec le moteur éteint,
- Aucun entretien ! Pas de courroie, pas de moteur, pas d'ampoule à éclats coûteuse à changer...,
- Réduction de l'usure des éléments électriques du véhicule : Batterie, Alternateur...,
- Solide : Dôme et parabole en polycarbonate,
- Durée de vie du Gyroled® égale à celle du véhicule,
- Pas de perturbation électromagnétique (CEM),
- Silencieux : aucun bruit en fonctionnement.

Disponible sur les rampes Mercura, voir la documentation rampes lumineuses.

Options



Fixation embase ISO 3 points



Fixation sur hampe



Fixation magnétique avec prise allume-cigare



XL Fixation embase ISO 3 points



XL Fixation sur hampe



XL Fixation magnétique avec prise allume-cigare

Caractéristiques Techniques

- Feu bleu à led, rotatif ou flash (double éclat)
- Cabochon en polycarbonate bleu
- Tension d'alimentation : de 10 à 30V DC.
- Température de fonctionnement : -40°C à +85°C
- Consommations : 12V: 1800mA / 24V: 900mA
- Dimensions (Hauteur x Diamètre en mm) : Standard : 102 x 105 / XL : 177 x 152
- Niveau sonore = 0 dB

Pour plus d'informations contacter :

MERCURA- 4 Rue Louis Pasteur - CS 40053 - 41261 La Chaussée Saint Victor -FRANCE
Email : info@mercurea.fr Site internet : www.mercurea.fr - Tel : 02 54 57 52 52

Réglementation

Pour être homologué en Classe 2, au regard de la réglementation R65, un équipement lumineux doit avoir 2 niveaux d'intensité lumineuse pilotables : un mode jour et un mode nuit.

Dans le cas d'un seul niveau ce sont les valeurs du mode nuit qui seront retenues pour l'homologation. L'équipement pourra alors être homologué en Classe 1.
Les installations actuelles se contentent de l'utilisation de la classe 1.



Comparaison des valeurs demandées pour les 2 modes :	Bleu	Orange (Jaune Auto)
Niveau Nuit	R65	R65
Valeur minimale <u>exigée</u> (en candela à 25m) pour un angle de 0°	50	100
Valeur maximale autorisée (en candela à 25m) pour un angle de +/-2°	700	700
Niveau Jour		
Valeur minimale <u>exigée</u> (en candela à 25m) pour un angle de 0°	120	230
Valeur maximale autorisée (en candela à 25m) pour un angle de +/- 2°	1700	1700

Homologations

PHOTOMETRIE :

Homologation selon règlement ECE-R65

Bleu en mode rotatif (gyrophare) **TB2 (E2) 00 10034**

Bleu en mode flash (à éclats) **TB2 (E2) 00 10033**

130 candelas : valeur dans le plan horizontal 0°.

PROTECTIONS :

Étanchéité : IP67 selon NF EN 60529 - Protection contre les impacts mécaniques : IK08 selon NF EN 50102

CEM : N° e2 03 08036,

DIRECTIVE 2006/28 n°e2*72/245*2006/28*08036 - Conforme CISPR25 (2002) classe 3

ELECTRIQUE: ISO 7637-2(2004), Cahier des charges PSA B21 7110 (2001) & Renault 36-00-808/___E (2001)

TEMPERATURE: T° extrême en fonctionnement § 4.6.1. cdc PSA B21 7130 (2001)

Homologation CETMEF

Code article	Catégorie	Couleur	Taille	Fixation
23521-00	Catégorie A (Rotatif)	Bleu	Standard	Feu seul
23522-00	Catégorie A (Rotatif)	Bleu	Standard	ISO
23523-00	Catégorie A (Rotatif)	Bleu	Standard	Hampe
23524-00	Catégorie A (Rotatif)	Bleu	Standard	Magnétique & Prise AC
23525-00	Catégorie A (Rotatif)	Bleu	Standard	Magnétique & Prise Jack 6.35
23526-00	Catégorie B (A éclats)	Bleu	Standard	Feu seul
23527-00	Catégorie B (A éclats)	Bleu	Standard	ISO
23528-00	Catégorie B (A éclats)	Bleu	Standard	Hampe
23529-00	Catégorie B (A éclats)	Bleu	Standard	Magnétique & Prise AC
23530-00	Catégorie A (Rotatif)	Bleu	XL	ISO
23531-00	Catégorie A (Rotatif)	Bleu	XL	Hampe
23532-00	Catégorie A (Rotatif)	Bleu	XL	1 point
23533-00	Catégorie A (Rotatif)	Bleu	XL	Magnétique & Prise AC
23534-00	Catégorie B (A éclats)	Bleu	XL	ISO
23535-00	Catégorie B (A éclats)	Bleu	XL	Hampe
23536-00	Catégorie B (A éclats)	Bleu	XL	1 point
23537-00	Catégorie B (A éclats)	Bleu	XL	Magnétique & Prise AC

Pour plus d'informations contacter :

MERCURA- 4 Rue Louis Pasteur - CS 40053 - 41261 La Chaussée Saint Victor -FRANCE

Email : info@mercurea.fr Site internet : www.mercurea.fr - Tel : 02 54 57 52 52